



Fonderies du Poitou : début des travaux de revitalisation du site en faveur d'un hub énergétique vert

Une nouvelle étape pour la réindustrialisation des anciennes fonderies

Ingrandes, le 15 avril 2025



Visite guidée du site : début des travaux de revitalisation des Fonderies du Poitou -
Crédit photo TSE

Ce mardi 15 avril, [TSE](#) a célébré le début des travaux de revitalisation des Fonderies du Poitou, marquant ainsi une étape clé dans la transformation de ce site industriel historique en hub énergétique vert dont la mise en service est prévue en 2027.

Un projet de réindustrialisation tourné vers les énergies vertes

Le site des Fonderies d'Ingrandes a été repris en 2023 par un consortium formé par les sociétés TSE et Lhyfe, pour bâtir un véritable parc industriel tourné vers les énergies vertes et l'économie circulaire, notamment avec l'installation d'un parc de panneaux photovoltaïques et une unité de production d'hydrogène vert et renouvelable. Le centre d'enfouissement technique d'Oyré est repris intégralement

par TSE et son terrain sera consacré exclusivement à la production d'énergie solaire (45 GWh).

Un projet d'envergure pour le territoire

Ce projet en préparation depuis plus de trois ans, est porté en concertation avec la Région Nouvelle-Aquitaine, la communauté d'agglomération de Grand Châtelleraut, la Préfecture de la Vienne et les mairies d'Ingrandes et d'Oyré. Il devrait générer entre 250 et 300 emplois à terme pour un investissement total de plusieurs centaines de millions d'euros. L'électricité produite par le parc photovoltaïque représentera l'équivalent de la consommation de la ville de Poitiers, soit environ 90 000 habitants.

Pierre-Yves Lambert, directeur général de TSE : *« Grâce à l'engagement de l'ensemble des acteurs, nous lançons aujourd'hui les travaux de revitalisation du site pour redonner vie aux anciennes Fonderies du Poitou. Cette nouvelle étape est une grande satisfaction et concrétise la suite un projet d'envergure local et national majeur. Nous démontrons concrètement que l'électricité solaire, souveraine, verte et compétitive, participe de la réindustrialisation de notre pays et de la revitalisation locale. Nous avons l'ambition de faire de ce site un modèle de reconversion industrielle au service de la transition énergétique tout en contribuant au développement économique du territoire ».*

« La Région se réjouit de cette nouvelle étape, qui marque la concrétisation d'un projet emblématique de reconversion « verte » d'un site industriel majeur de la Nouvelle-Aquitaine. Tourné vers les énergies décarbonées et l'économie circulaire, ce projet, porté par le consortium créé par Lhyfe et TSE, va permettre de créer des centaines d'emplois qualifiés et non délocalisables. Un projet, stratégique, dans le contexte géopolitique actuel. Il s'inscrit pleinement dans le cadre de notre feuille de Route Neo Terra et de notre volonté de devenir la première région éco-responsable de France. C'est un second souffle pour le bassin d'emploi du Châtelleraudais, qui a été lourdement impacté par les crises successives ces dernières années », souligne Alain Rousset, Président de la Région Nouvelle-Aquitaine.

« Le projet de parc industriel tourné vers les énergies vertes, notamment porté par TSE, s'inscrit dans le fil du Plan Climat Air Energie (PCAET) 2019/2024 de la Communauté d'Agglomération, que j'ai l'honneur de présider. Ce PCAET a fixé pour notre territoire des objectifs ambitieux à l'horizon 2030, et notamment produire 32 % d'énergie renouvelable locale. Aujourd'hui, les résultats sont déjà probants : la part d'électricité verte dans la consommation électrique globale a doublé en 5 ans, pour s'élever désormais à plus de 27 %. Merci à tous ! » explique Jean-Pierre Abelin, maire de Châtelleraut et président de Grand Châtelleraut.

« Cardem est fieri d'accompagner TSE dans ce projet phare, résolument tourné vers l'avenir, de reconversion d'un site industriel en un parc photovoltaïque. Au-delà de notre démarche de recyclage, totalement intégrée dans nos process de démantèlement, nos activités s'inscrivent dans une démarche ambitieuse en matière de réduction de notre empreinte environnementale, autour de trois axes portés par le groupe VINCI : agir pour le climat, optimiser les ressources grâce à l'économie circulaire et préserver les milieux naturels. Ce projet de reconversion des Fonderies du Poitou est donc en adéquation parfaite avec nos engagements, au cœur des territoires » déclare Nicolas Masson, directeur régional de Cardem.

Un hommage au passé industriel du site

Conscient de l'histoire des Fonderies du Poitou, TSE travaille en lien avec l'association des anciens fondeurs afin de préserver la mémoire du site et de ses anciens ouvriers. Des actions spécifiques seront mises en place pour honorer ce patrimoine industriel.

Les dates clés du projet

- Présentation du consortium TSE Lhyfe au sous-préfet et aux collectivités : février 2023
- Lancement des inventaires et de l'étude d'impact : septembre 2023
- Rencontre de l'association des anciens fondeurs pour le devoir de mémoire du site : février 2024
- Signature de l'acte de vente : mai 2024
- Co-signature de la Proposition Technique et Financière (PTF) avec RTE – janvier 2025
- Finalisation des études, du plan de gestion et ouverture du chantier de démantèlement – mars 2025
- Dépôt du permis de construire de TSE : avril 2025
- Mise en service 2027



Discours (crédit photo TSE) - de gauche à droite : Alain Rousset, Président de la Région Nouvelle-Aquitaine ; Bruno Belin, sénateur de la Vienne ; Valérie DAUGE, représentante de M. Pichon, Pdt du Département de la Vienne et suppléante également du député Turquois ; Jean-Pierre Abelin, maire de Châtelleraut et président de Grand Châtelleraut ; Judicaële Ruby sous-préfète de la Vienne ; Bénédicte DE COURREGES maire d'Ingrandes ; Pierre-Yves Lambert, directeur général TSE ; Alban Casimir, directeur délégué général convergence industrielle TSE

À propos de TSE

TSE est un développeur et un producteur français, indépendant, d'énergie solaire fondé en 2016 et présent sur l'ensemble de la chaîne de valeur, de la conception à la valorisation de l'énergie produite en passant par le financement. Son parc en exploitation a une puissance équivalente à la consommation électrique de 155 000 habitants.

En 2021, TSE a inauguré la deuxième plus grande centrale photovoltaïque de France, située à Marville, d'une puissance installée de 152 MWc pour une surface de près de 155 ha.

En parallèle, TSE est l'acteur de référence de l'agrivoltaïsme en France avec ses solutions dédiées. TSE a notamment mis au point une solution totalement

innovante de canopée agricole, dont les deux premières installations, en première mondiale, ont été inaugurées en 2022 en Haute-Saône et en 2023 dans la Somme.

En 2023, TSE a levé 130 millions d'euros en capital afin de renforcer son développement et son industrialisation, se situant dans le top 10 des plus grosses levées de fonds de la French Tech de l'année.

<https://www.tse.energy/>